



Etre tuteur d'un volontaire en service civique

Seule personne auprès du volontaire nommément désignée dans le contrat d'engagement de Service Civique, le tuteur joue un rôle essentiel d'accompagnement tout au long du Service Civique.

Quelle est la mission du tuteur ? Comment préparer la venue d'un volontaire ? Comment l'accueillir et l'accompagner ? Comment le soutenir dans son projet d'avenir ?

Objectifs :

Permettre à un tuteur (salarié ou bénévole) d'une association d'accueillir dans les meilleures conditions un jeune en service civique.

Contenus :

- Les missions du tuteur
- Les étapes : recherche, accueil, accompagnement, le départ
- Le projet d'avenir
- La communication aux autres membres de l'association sur la mission du volontaire

Pour info : l'IEDH propose aussi une [formation civique et citoyenne pour les volontaires. cliquez ici](#)

Méthodes pédagogiques :

L'animation s'appuiera sur le partage d'expérience des participants et fera référence aux documents de l'agence nationale du service civique et à ceux éventuels des associations.

L'intervenant fera des apports étayés par des documents propres à l'IEDH.

Nos intervenants ont été volontaires ou tuteurs eux-mêmes et connaissent les dispositifs « de l'intérieur ».

Evaluation :

Une attestation de présence est remise à chaque stagiaire ayant participé à l'ensemble du stage.

Forme : **Stage**

Public :
Tuteurs ou futurs tuteurs

Pré-requis :
Néant

Intervenants habilités :

Evangeline MASSON-DIEZ
Guillaume DOUET

Durée :
1 journée

Tarifs : Selon convention

Nombre de personnes :
de 6 à 16 pers.

"Tout l'homme et tous les hommes"



**Institut Européen
de Développement Humain**

65 av Paul Doumer
92 500 Rueil-Malmaison
Tel : 01 71 03 74 96
Email : contact@iedh.fr
Site web : www.iedh.fr

Association (Loi 1901)
Organisme de Formation N° 11910415291
SIRET 421 422 130 00045

Retrouvez cette fiche sur le site IEDH ou [en cliquant ici](#).

Fiché éditée le : 02/07/2025